

DEPARTEMENT DE L' AISNE
MAIRIE
54, route Nationale

02260 LA FLAMENGRIE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} MARS 2021**

Etaient présents : Alain THIEFAINE, Sandrine HEUCLIN, Jean-Patrice LEJEUNE, Agnès ROUSSEAUX, Stéphane CUISSET, Jean-Charles COUPEZ, Delphine SAVAREUX, Marie DETERME, Monique LEQUY, Jean-Noël BERTRAND, Odile CAPLAIN, Pierre ALLONSIUS, Jean FOURDRIGNIER

Absentes excusées : Isabelle LEJEUNE, Vanessa DELCOUR

Mesdames Lejeune et Delcour ont donné pouvoir à Monsieur ALLONSIUS

Le quorum étant atteint, Monsieur FOURDRIGNIER ouvre la séance à 18 h 30.

Madame DETERME est nommée secrétaire de séance

Monsieur FOURDRIGNIER fait la présentation des gendarmes de Sains Richaumont qui représentent la brigade territoriale de contact venue présenter la participation citoyenne afin de prévenir la délinquance par une démarche simple et efficace.

Présentation par un film qui a été fait par la gendarmerie afin de sensibiliser la population.

Après la diffusion du film, l'adjudant-chef Faidherbe nous explique la mise en place de cette participation :

- Délégation de signature (maire ou adjoint)
- Faire un arrêté de création de cette participation citoyenne
- Transmission à la sous-préfecture ou préfecture
- Désignation des référents
- Achat des panneaux

Les référents peuvent être des habitants de la commune, des conseillers municipaux, des employés communaux...

Odile Caplain: peut-être compliqué pour, entre-autres, les conseillers municipaux qui sont en activité.

Jean Fourdrignier : demande que tous les conseillers réfléchissent avant de prendre la décision d'adhérer ou non et de voir également pour la nomination des référents. La décision finale pourra être ratifiée lors du prochain conseil.

Tous les conseillers sont d'accord et pensent que cela peut être une bonne initiative

Délibération sur l'adoption du PV de la réunion du conseil municipal du 11 janvier 2021 :

Il n'y a aucune question, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération sur l'achat par la commune de la Flamengrie d'une bande de terrain qui permettra après aménagement l'accès au terrain de sports en face du groupe scolaire

Jean Fourdrignier donne la parole à Pierre Allonsius afin de présenter le projet d'achat de la bande de terrain pour l'accès au terrain de sports. En effet, étant concerné par cette vente, il ne participera ni aux débats, ni au vote et sera absent pour cette présentation

Madame Determe précise également qu'elle ne participera pas aux débats et qu'elle ne prendra pas part au vote.

Un plan de situation est remis à tous les participants il détaille exactement la situation des terrains

Monsieur Allonsius rappelle à l'assemblée que l'achat de cette bande de terrain est en cours depuis 7 ou 8 ans. Que les représentants de l'ancienne municipalité ont rencontré plusieurs fois le représentant de l'indivision propriétaire mais que l'affaire n'a jamais abouti malgré la bonne volonté de l'indivision

Il a rencontré à son tour, Monsieur Rober Fourdrignier, représentant de l'indivision. Ils ont réussi à trouver un terrain d'entente. Un géomètre assermenté est venu faire le bornage du terrain que la commune pourrait acheter pour l'accès à créer. Il faut une bande de terrain de 6 mètres de large soit au total 3 ares 69 pour un prix de vente de 15 € au m². Il précise également que pour l'achat de ce terrain, la commune peut bénéficier d'une subvention. D'autre part, il précise que pour l'instant il ne s'agit que de la bande terrain et que l'achat du terrain total est tout à fait dissocié de cet achat et pourra ultérieurement faire partie d'une autre discussion qui n'est pas prévue aujourd'hui.

Après discussion, Pierre Allonsius met cette proposition au vote : achat d'une bande terrain à l'indivision Fourdrignier, soit 3 ares 69 au prix de 15 € le m²

- VOTANTS : 13
- POUR : 12
- ABSTENTION : 1

Adopté à la majorité

Délibération sur la levée de réserve des terrains appartenant à l'indivision Fourdrignier :

Présentée par Pierre Allonsius

Jean Fourdrignier et Marie Determe ne prendront pas part aux débats ni au vote.

L'indivision par l'intermédiaire de son représentant a fait la demande de levée de réserve sur les terrains dont elle est propriétaire. Après discussion entre les membres du conseil municipal, Pierre Allonsius met au vote la levée de réserve :

- Votants : 13
- Pour : 10
- Abstentions : 3

Adopté à la majorité

Jean Fourdrignier revient afin de terminer l'ordre du jour. Il précise que pour l'aménagement du terrain de sports, la subvention de l'agence nationale du sport est en retard et celle de l'équipement sportif de proximité de la région n'est pas encore programmée mais est en cours.

Celle pour l'ascenseur : en cours, dossier envoyé

Celle pour l'achat de la bande de terrain : il faut envoyer la délibération en précisant le prix de vente.

Délibération permettant au maire d'engager 25 % du montant des investissements de l'année 2020 défalqué des remboursements d'emprunts avant l'adoption du B.P. 2021

Cette demande est faite conformément à la loi et en attendant le vote du budget primitif 2021 afin de pouvoir acheter 2 défibrillateurs (un pour la salle des fêtes -actuellement occupée par la cantine- et un pour le terrain de sports. Installation obligatoire. Montant prévu environ 4 000 €.

Adopté à l'unanimité.

Délibération sur les astreintes du personnel : présentée par Marie Determe

Compte-tenu que le personnel technique est parfois sollicité pendant son repos hebdomadaire, vacances ou en dehors des heures de service, elle demande à l'ensemble de l'assemblée de vouloir bien accepter l'idée de faire faire des astreintes à ce personnel en particulier. Ces astreintes ne pourraient être décidées que par l'autorité municipale et que dans des circonstances particulières (neige, verglas, tempête...). Elles pourraient être instaurées pour une journée, un W.E ou une semaine. Elles seraient rémunérées au tarif prévu par les textes.

Il n'y a pas de question, et les « astreintes » sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses :

Jean-Patrice Lejeune : désire que Monsieur Romain Claisse, nouvel agent technique, soit présenté aux membres du conseil municipal

Jean Fourdrignier : pas de problème ; Monsieur Claisse sera convié lors du prochain CM pour sa présentation

Jean-Patrice Lejeune : voudrait que l'on mutualise l'acquisition de certains achats relativement onéreux avec d'autres communes, ce qui permettrait de faire baisser les prix

Jean Fourdrignier : est tout à fait d'accord. Il a d'ailleurs fait la demande à la CCTC pour, entre autres l'aménagement des terrains de sports, ; Il a reçu une fin de non-recevoir.

Jean Fourdrignier : en information : installation à la Flamengrie de 4 bennes à verre – obligatoire- mais où les mettre sachant qu'il faut un terrain minimum de 11 m x10 m. Les installations seront faites le 1^{er} septembre 2021. Deux installées sur la R.N. et les 2 autre ??? une peut-être sur le terrain

appartenant au Département à Haudroy mais à condition d'obtenir l'accord du département. Pour les autres, nous n'avons pas de terrains, donc nous attendons des suggestions.

Agnès Rousseaux : a fait la première réunion de la commission « environnement... ». il y avait 3 absents, mais elle est très contente car tout s'est très bien passée. Elle regrette seulement les 3 absences ; pour la prochaine réunion, elle enverra les convocations bien avant la date prévue afin que les participants puissent prendre toutes les dispositions nécessaires pour y assister. Dès que le PV sera fait, elle nous le communiquera.

Nettoyage de la commune : organisée par la région Hauts de France. Les années précédentes était prise en charge par la société de chasse de la rue des fidèles dont Agnès est la présidente. Pour cette année, normalement, elle va prendre contact avec la région. Nous serons tenus au courant. Les dates à retenir 20 et 21 mars. Il faudra également faire des affiches pour prévenir la population.

Stéphane Cuisset : suite à la réunion de la commission sports et culture, il a été prévu l'organisation d'une journée découverte des associations sur le terrain de sports, en mai ou juin. Il voudrait savoir si 'il y a des volontaires car dans la commission, ils sont 4.

Une seule personne se porte volontaire : Marie Determe

Il prévoit également de remettre au goût du jour le concours des maisons fleurie. Le jury pourrait être composé de membres des associations et du conseil municipal.

Marie demande si le fait d'être membre du jury est compatible avec la démarche d'être compétiteur.

Stéphane : OUI. Donc il faut choisir l'un ou l'autre.

La micro-folie sera installée dans la salle de la cantine du 6 au 16 avril 2021, mais compte-tenu des contraintes sanitaires, elle sera exclusivement réservée aux enfants. La commune devra prendre une assurance spécifique pour le temps de l'exposition.

Le bulletin municipal est en cours de réalisation :

- Départ en retraite de Monsieur Jean Carion
- Alambic
- Micro-folie
- Voisins vigilants

Sortie école : les sorties de l'école sont de plus en plus dangereuses. Les voitures stationnent n'importe où. Seul le parking de la place est correctement utilisé par les Parents d'élèves. Pour la sortie dans la rue Albert Lefevre, les voitures sont très mal garées dans la rue du Presbytère ou dans la rue A. Lefevre. Monsieur le Maire réfléchi à faire la sortie des élèves « primaires » en direction du parking de la salle des fêtes. Si cela est possible, aucun enfant ne sortira sur la route.

Jean-Charles Coupez : souhaite que l'on retire le logo de la page facebook. Tout le monde est d'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20 h 30.

La secrétaire,

M. DETERME

